

# Compte rendu conseil municipal du 24/06/2019

Présents : Mmes L.Biardoux, C.Malaterre, M.Mathieu, N.Joyot

Mrs F.Bussy, R.Charles, D.Gonthier

Excusés : F Monking donne pouvoir à M Mathieu

J Mirat donne pouvoir à N Joyot

Absent : M-A Sourd

Secrétaire : N Joyot

Intervention d'un administré de l'Huis Chatelain suite à une réglementation de sapin de Noël non respectée.  
La mairie fera les démarches nécessaires.

## 1- Révision du PLU :

L'enquête publique est terminée, aucune remarque n'a été promulguée, l'enquêteur a donné un avis favorable au transfert de la zone économique. Elle sera sur la route de Brassy.

DELIBERATION : 8 pour 1 abs

## 2- Vente de la parcelle :

R Charles souhaite acheter la parcelle ZC 32, entière soit : 21620 m<sup>2</sup>.

Avec ce projet, l'entreprise « les cars Charles » pourra s'installer de façon pérenne sur notre commune.

R Charles ne participe pas au vote

DELIBERATION : 8 pour

## 3- Prêts à long terme pour les réseaux d'eau :

Prêt de 122000€. Prêt à taux fixe, le CA est le plus intéressant.

Sur 25ans:taux 1,24%: Soit des remboursements de 1420,73€ par trimestre.

DELIBERATION : 9 pour

## 4-Travaux en cours :

– toiture des WC de l'école : devis de 1784,64€ (entreprise Tourneau)

– Panneaux des rues dans les hameaux. Tous les panneaux sont arrivés. Réunion avec l'entreprise Signanet mercredi 26.

La pose commencera à partir du 15 juillet.

## 5- Limitation de vitesse dans la traversée du bourg :

Mr Leprohon du conseil départemental fera des relevés de vitesse, puis, il nous proposera des solutions pour inciter les conducteurs à réduire leur vitesse.

## 6- Toiture du garage :

Nous ferons les travaux en 2020. Nous aurons de la DCE et de la DETR.

## 7- Abribus :

Faire une demande au conseil régional pour un abribus à Bornoux, pour les scolaires.

8- Le restaurant scolaire sera assuré par Mr et Mme DORE Marion et Christophe (qui remplace Mr Briard à Brassy)

## 9- Organisation pour le 26 juin :

Compte tenu de la chaleur, ni la fanfare, ni les porte drapeaux ne monteront au cimetière. Les enfants de l'école iront en bus.

Le pôle vocal du collège Victor Hugo de Nevers ne viendra pas (toutes les sorties scolaires sont annulées).

Fin du conseil : 22h